La pêche

La France compte plus de 1 500 000 pêcheurs pour 500 000 kilomètres de cours d’eau. Pour protéger la pêche, la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire, chargée de l’application de la police de la pêche, travaille en collaboration avec l’Agence Française de la Biodiversité (A.F.B.) et en lien étroit avec la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Maine-et-Loire.

Retrouvez toutes les informations sur la pêche dans le Maine-et-Loire : cliquez ici.

Évolution de la règlementation : cliquez ici.

Comment pêcher : cliquez ici.